

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Mme Nicole Notat (séance du lundi 22 mars 2004)

Edouard Bonnefous: Plutôt que modèle social, je choisirai l'ordre social européen. Il sera difficile à obtenir aussi longtemps que l'Europe n'aura pas fixé définitivement ses limites. Or, nous avons encore à accueillir plusieurs pays. Il n'est pas non plus très aisé de se prononcer aussi longtemps que les mouvements migratoires continueront à être un élément de déséquilibre dans chaque pays d'Europe.

*

* *

Jacques de Larosière : J'ai beaucoup apprécié votre intervention avec laquelle je suis en large accord.

Trois contraintes nous forcent à revoir notre modèle social :

- l'impasse budgétaire : avec des dépenses publiques représentant plus de 50 % du PIB et un endettement explosif de plus de 60 %, il n'est plus possible de financer les déficits accrus du système ;

- le vieillissement démographique change complètement l'équilibre et la structure de nos mécanismes de santé et de retraite ;

- enfin, la mondialisation et la concurrence exacerbée qui en découle, menacent l'emploi (et pas seulement l'emploi non qualifié).

Face à ces défis, pensez-vous que les hommes politiques –dont l'horizon est, en général, celui des prochaines élections- et les syndicats -qui sont souvent centrés sur la défense des avantages acquis- sont capables de concevoir et de négocier le système nouveau, plus ciblé et plus solidaire, tel que vous le préconisez.

*

* *

Jean Baechler : Je ne vois pas davantage que vous, Madame, de raison d'opposer les modèles sociaux américain et européen, comme si l'un était la corruption de l'autre. Il s'agit bien plutôt de deux espèces d'un même genre, dont l'histoire ne serait guère en peine de rendre compte de la genèse historique. Il n'y a pas non plus de raison de principe de changer le modèle européen, plus sensible aux externalités négatives, à l'équité et à la cohésion sociale. Au demeurant, on trouve à peu près autant de variétés de l'espèce européenne qu'il y a d'histoires nationales de la mise en place des régimes sociaux. Cette diversité est une ressource, car elle permet de bénéficier des succès et des erreurs de nos voisins. On peut, par contre, discuter les méthodes et les modalités de la mise en œuvre du modèle. Les pays qui ont choisi la voie étatique et la soumission aux groupes de pressions organisés ont pu masquer les distorsions et les gaspillages derrière des économies et des démographies exubérantes. Aujourd'hui, les contraintes pèsent lourdement et imposent de recourir à des gestions plus souples et plus respectueuses des réalités économiques, bref à des mécanismes de marché, toujours plus efficaces que des décisions politiques pour concilier les offres et les demandes sous la contrainte de la rareté. En fidélité à son génie jacobin, la France a développé le régime le plus rigide, le plus coûteux et le plus injuste. On peut plaider que notre pays est affronté au défi le plus redoutable, en ce domaine comme en d'autres, car la réforme devrait être conduite

par ceux qui en seraient les victimes et la révolution par des citoyens réduits à l'impuissance contre 'les partenaires sociaux' par leur dispersion.

*
* *

Marcel Boiteux : Permettez-moi de parler du syndicalisme, qui n'était pas au coeur de votre exposé, encore que l'avenir du syndicalisme européen ne soit pas sans rapport avec ce que sera le modèle social de l'Europe. J'évoquerai d'abord l'époque assez ancienne où je suis entré à EDF. J'ai été très frappé alors du dévouement que les délégués syndicaux mettaient à leur mission. On travaillait encore le samedi matin et ils arrivaient à sept heures pour pouvoir prendre le train en fin de matinée et aller en province, ici ou là, haranguer les troupes pendant le week-end, et ramasser des cotisants. Mais l'essor de la télévision et de la voiture a peu à peu tari les auditoires, et ces déplacements, ayant perdu leur raison d'être, ont été remplacés par des diffusions de papiers, plus ou moins lus ... Les effectifs des cotisants se sont étiolés et l'Etat a décidé de subventionner les syndicats, ce qui a dérentabilisé encore plus la chasse aux adhésions. Parallèlement, les élections de représentativité, tous les quatre ou cinq ans, ont pris une importance accrue, puisque c'était le score de ces élections qui fixait l'importance de chaque syndicat et non plus le nombre de ses cotisants. A défaut d'action militante aussi motivante qu'autrefois, ces votes prenaient souvent, d'ailleurs, un caractère assez conventionnel : de façon sans doute très caricaturale, on peut dire que les agents d'origine ou de famille ouvrière votaient plutôt CGT, les administratifs plutôt FO, et ceux qui réfléchissaient par eux-mêmes, d'origine JOC ou JEC, votaient pour la CFDT avec ceux qui s'y réfugiaient parce qu'ils trouvaient la CGT trop stalinienne et FO trop anarchiste. Le comble de la démotivation a été atteint lorsque, pour lutter contre la prééminence de la CGT, il a été décidé qu'il suffisait qu'un seul syndicat signe un accord pour que cet accord s'impose à tous. A quoi bon militer et cotiser à la base pour qui que ce soit si un seul syndicat, aussi minoritaire fût-il, pouvait emporter la décision ? Le résultat, on le voit aujourd'hui, avec des syndicats dont les cotisants n'atteignent pas 10 % du personnel. D'où mes questions : ne croyez-vous pas que l'État français a étouffé le syndicalisme de ses bienfaits ? dans quelle mesure le problème est-il analogue dans les autres pays européens ? que faire pour revenir à un vrai syndicalisme ?

*
* *

Bertrand Saint-Sernin : Ma question vous paraîtra naïve car je ne suis pas un économiste. Je suis en revanche un voyageur régulier entre la Grande-Bretagne et la France depuis à peu près 40 ans. Ce qui me frappe actuellement, c'est qu'il s'agit de deux pays qui ont à peu près la même population, à peu près le même produit intérieur brut, à peu près le même taux de natalité et qui ont en même temps des taux de chômage extrêmement différents. Y a-t-il dans ces différences un rôle possible des partenaires sociaux ? Par exemple, défend-on plus en France ceux qui ont déjà un emploi que ceux qui voudraient accéder à l'emploi ? Quels sont les acteurs qui pourraient faire évoluer la situation française dans un sens plus favorable ?

*
* *

Alain Plantey : La mauvaise monnaie chasse la bonne, mais il ne faut pas dire que la mauvaise monnaie vient toujours des pays totalitaires ou en développement. Les États-Unis n'ont

pas ratifié diverses grandes conventions internationales, telle celle de Kyoto. La mauvaise monnaie est donc parfois démocratique.

Ma deuxième constatation est que la mondialisation ne peut pas être démocratique. Elle peut être technique, scientifique, culturelle etc., mais elle ne peut pas être démocratique car il n'y a pas de pouvoir constitué démocratique. Or il n'y a pas de démocratie sans pouvoir politique. La mondialisation sera oligarchique. Cette perspective n'est pas très optimiste. Il suffit de regarder le sort des conventions du BIT ; le nombre de celles qui sont ratifiées et appliquées est relativement réduit. Si tout cet édifice social était appliqué, le modèle européen serait un modèle mondial.

Faut-il se fermer l'Europe pour préserver son modèle ? Je ne pense pas que cela soit possible. Il faut donc discipliner ce modèle pour qu'il survive malgré la « mauvaise monnaie » qui circule. Peut-être manquons-nous, Français, de discipline à cet égard. Et peut-être l'idée des droits acquis est-elle trop facilement maniée au bénéfice de certains et, finalement, au détriment de tous. De toute façon, il faut que les Européens et particulièrement les Français aient davantage conscience du problème qui se posera. Si l'on veut que le modèle européen survive, il faut qu'il soit dynamique et ouvert.

*
* *

Pierre Tabatoni Vous avez très clairement analysé la conception du programme social européen dans la phase des 30 Glorieuses, où les facteurs économiques et sociaux se confortaient mutuellement. La dynamique sociale contestait la croissance de la productivité, tout en y incitant. Cette harmonie a été sérieusement fragilisée, après les chocs pétroliers des années 70, et la période de « stagflation » qui a suivi : la solidarité de l'économique et social s'est dégradée. Brusquement nous nous retrouvons aujourd'hui dans la troisième phase, qui se produit après l'accélération très forte de la croissance et du progrès technologique dans les dernières années de la décennie 90, suivie d'une forte crise, dont nous sortons avec peine, mais qui a accru les écarts technologiques entre les Etats-Unis et l'Europe, et au sein de l'Europe La phase de mondialisation accélérée a traduit surtout la diffusion planétaire et rapide des innovations, qui a généralisé la concurrence par l'innovation, avec des conséquences pour l'emploi en Europe. Les pays ou secteurs capables d'assumer cette concurrence technologique créent des emplois nouveaux, même en « délocalisant ». A défaut les difficultés sociales s'accroissent.

En outre il semble qu'un changement culturel de « désenchantement » à l'égard de l'«économisme», surtout en Europe, tende à dénoncer les contraintes du progrès économique et son coût social, et à réclamer la priorité pour les problèmes sociaux, minorant les facteurs à long terme de la croissance économique. Le problème qui se pose à nous n'est plus principalement social, ni même politique ; il est culturel, renforçant la déconnexion entre l'économique et le social. On ne peut éviter d'essayer de reconstruire cette interdépendance dynamique, vous l'avez dit. Il conviendrait de rétablir des dialogues sur la base de problèmes concrets à résoudre, en minorant leurs composantes idéologiques. La deuxième manière est de renforcer ce dialogue dans les entreprises, par des « stratégies sociales » convenues dans le contexte concret, et international des activités. Vos efforts personnels pour développer les méthodes d'«audit social » sont je crois un atout important dans cette voie.

*
* *

Réponses :

En préalable, permettez-moi de vous dire que je ne considère pas que le travail de redéfinition qu'il convient de faire sur ce que nous voulons de l'Europe relève d'abord d'un travail idéologique. Cela relève bien plutôt de choix, dont il appartient à ceux qui nous représentent de les réaliser et les orienter.

Ce qui domine dans les questions qui m'ont été posées, c'est un doute sur l'existence d'acteurs véritablement en mesure d'éclairer les problèmes que nous avons à résoudre et d'y apporter des solutions. Il n'est pas étonnant que dans ce contexte, dont vous avez reflété toute la complexité, les acteurs eux-mêmes soient en situation d'incertitude et d'hésitation. J'analyse la phase dans laquelle nous nous trouvons comme une phase où les pensées d'hier, où les références idéologiques d'hier impactent encore beaucoup les pensées et les pratiques d'aujourd'hui. Procéder à une véritable analyse, à un véritable diagnostic des problèmes que l'Europe a à traiter est sans doute l'acte le plus difficile mais aussi le plus nécessaire à accomplir, aussi bien pour les politiques que pour les syndicalistes.

Oui, nous sommes actuellement dans une crise qui est la crise de la compréhension de ce qui se passe pour l'Europe, des problèmes qui se posent à elle, des contraintes nouvelles auxquelles elle est soumise, mais aussi des opportunités qui se présentent.

Y a-t-il, dans cette étape de l'évolution européenne, des réalités différentes d'un pays à l'autre ? Oui, en fonction d'une réalité politique ou d'une volonté politique plus affirmée - on peut, à cet égard, penser ce que l'on veut de la Grande-Bretagne, mais il y a dans ce pays une volonté de penser la politique dans le contexte d'aujourd'hui. Oui également, en fonction de l'histoire politique, économique et sociale de chacun des pays concernés - M. Thierry de Montbrial faisait allusion à l'Europe du Nord ; rappelons qu'il n'y a jamais eu dans ces pays d'un côté les exigences et les contraintes économiques et de l'autre côté la question sociale. Les deux ont été en permanence pensées et construites comme devant être cohérentes les unes avec l'autre. Ce dont nous souffrons en France, et ce n'est d'ailleurs pas propre à notre pays, c'est de l'incapacité à intégrer dans la réponse sociale la réalité des contraintes économiques.

Aujourd'hui en France, au lieu de réfléchir à une nouvelle articulation dynamique entre l'économique et le social, nous ressentons la situation actuelle comme étant le déterminisme de l'un sur l'autre, ou de l'autre sur l'un, et cela conduit à de véritables impasses.

En ce qui concerne les frontières de l'Europe et les choix migratoires, je crois que l'Europe est définitivement condamnée à l'ouverture - ce qui n'est pas forcément une mauvaise nouvelle. Nous vivons dans un monde ouvert où la liberté des échanges existe et fonctionne. Cette ouverture est l'organisation d'une relation entre l'Europe et les autres. Je partage néanmoins l'idée que l'Europe a besoin de se définir pour elle-même, et donc de préciser les limites de ses frontières. C'est pour cela que j'estime que la réponse apportée à la Turquie a été trop hâtive. Nous ne savons que trop peu gérer ce qui fonde l'appartenance européenne à des institutions, à des valeurs, à du droit.

Nous ne devons toutefois pas nous considérer comme une entité qui devrait se fermer sur elle-même en refusant les flux migratoires. Mais nous ne sommes pas non plus une entité susceptible d'accueillir de manière indéfinie « toute la misère du monde », comme aurait dit Michel Rocard. Là encore, nous souffrons de l'absence de prise en charge offensive de ces questions. Cela conduit à générer des mécanismes migratoires mal maîtrisés qui provoquent les phénomènes que nous connaissons. L'absence d'analyse concernant les questions migratoires m'apparaît comme pernicieuse et porteuse de risques.

La question a été posée de savoir si le dialogue entre les institutions et les corps intermédiaires institués suffiraient à relancer la construction européenne. Je crois profondément que les organisations syndicales - puisqu'elles étaient au centre des interrogations - ont elles-mêmes à réfléchir aux conditions dans lesquelles elles renouvellent leurs relations avec l'ensemble des membres qu'elles représentent. Il y a incontestablement des forces naturelles, historiquement présentes et sensibilisées à la question syndicale, qui orientent les choix des syndicats dans un sens ou dans un autre. Le poids de la fonction publique dans certains syndicats oriente bien évidemment les choix de ces syndicats.

Le fait que les syndicats aient à se poser eux-mêmes la question de savoir dans quelles conditions ils arrivent à être représentatifs de l'ensemble du salariat d'aujourd'hui - et pas seulement de ceux qui, historiquement, constituaient leur base - constitue un véritable défi pour l'avenir des syndicats. Oui, les syndicats doivent faire leur propre mini révolution sur leur capacité à représenter l'ensemble du salariat.

En même temps, je crois qu'il n'est pas imaginable d'envisager une dynamique politique et sociale vers un projet commun sans la participation des corps intermédiaires. L'État renvoyé seul face aux citoyens dans un tête-à-tête est source de nombreuses dérives. Cela peut conduire à de la démocratie directe et à de la démocratie d'opinion, qui ne sauraient constituer une réponse adaptée aux défis que nous rencontrons.

Il est évident aujourd'hui que le renouvellement de certains groupes qui organisent les intérêts partiels d'un certain nombre de citoyens ou de consommateurs constitue une réalité nouvelle avec laquelle les syndicats vont eux aussi devoir compter. C'est pour cette raison que je ne partage pas le pessimisme de M. Crozier sur le développement durable. Je crois en effet que ce qui caractérise aujourd'hui ce qui se passe autour du développement durable, c'est l'émergence d'un nombre d'acteurs de plus en plus important - certains sont des protestataires éternels, mais d'autres sont des gens qui portent de vraies préoccupations, qu'il est utile que la société et les entreprises entendent. Tous ces acteurs sont en train de renouveler la relation entre le citoyen et l'État, ce qui ne supprime pas le rôle de la fonction des syndicats, mais les amène à repenser leur mode de fonctionnement.